

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 29 mai 2020

Ordre du jour de la CR du 29 mai 2020

- Election de la vice-présidente de la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne ;
- Tour de table de présentation des membres de la CR ;
- Présentation des missions de la CR ;
- Continuité recherche : bilan des opérations annulées et reportées ;
- Appel à Projets PSE n°2. Soutien des publications : examen des propositions du bureau de la CR et validation (*documents consultables dans le groupe BV "commission de la recherche mai 2020-2024"*) ;
- Calendrier.

Etaient présents : J. Albrespit, P. Antolin, A. Beyaert-Geslin, P. Beylot, P. Chassaigne, O. Devillers, R. Estève, A. Fernandez, V. Fromentin, E. Guilhamon, N. Jaëck, N. Labarre, M-C. Lipani, P. Meyzie, O. Fertat, M. Bertrand, E. Jean-Courret, P. Beaucé, D. De La Fuente, C. Brun, A. Ventura, F. Hoffmann, R. Delerue, C. Duthu, S. Barbeyron, A. Lamoulie, A. Martin, M. Reyraud, A. Sasportes, K. Sossou, L. Védrine.

Etaient représentés : B. Collignon, M-C. Gonzalez Scavino, A. Lampropoulos, A. Monseigne, E. Suzuki, S. Senges, L. Delrey, E. Kajfasz.

A 10h15, M. Larré ouvre cette deuxième séance de la commission recherche – la première ayant eu lieu le lundi 25 mai en visioconférence pour élire la personnalité extérieure élue de la CR, Laurent Védrine, directeur du Musée d'Aquitaine. Elle commence par l'élection de la vice-présidente de la commission recherche, Nathalie Jaëck, seule candidate. M. Larré précise que l'équipe a également souhaité faire de cette première séance une réunion de travail. Il rappelle les règles sanitaires à respecter pour la tenue de la séance et lors du vote. Il précise que le vote va se tenir à bulletins secrets, chacun passant par l'isoloir selon les règles définies et le parcours prévu. Une fois que la vice-présidente sera élue, M. Larré lui laissera présider la séance.

Mme Jaëck prend la parole pendant 10 minutes pour se présenter, pour décrire ses objectifs et ses engagements, en les situant dans la politique recherche de l'équipe qu'elle représente (voir en annexe 1). Elle précise ses objectifs pour la recherche : mieux articuler la recherche et la formation ; redéfinir la notion de visibilité, s'appuyer sur les spécificités de toutes les équipes, cultiver le partenariat avec le CNRS, les collectivités et les institutions locales. Elle souhaite que la CR soit un lieu collégial et amical d'élaboration de la politique scientifique, qu'elle contribue à promouvoir les valeurs et les identités multiples de la recherche en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et Sociales.

Après la profession de foi de Mme Jaeck, les élus procèdent au vote.

1. Election de la vice-présidente de la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne

Les membres de la CR se succèdent à l'isoloir. Au terme du vote et après le dépouillement, les résultats sont annoncés par Marlène Barbotin, Directrice Générale des Services.

La Commission Recherche a élu à la majorité des présents et des représentés Mme Nathalie Jaëck au poste de vice-présidente de la Commission Recherche.

Résultats :

39 suffrages exprimés

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 14

Après l'élection de la vice-présidente, Marlène Barbotin accorde la parole à Mme Anne Beyaert-Geslin, qui l'avait demandée en amont de la réunion (annexe2). Mme Anne Beyaert-Geslin fait une allocution au nom de l'équipe « Montaigne en Partage » précisant que si les membres de cette liste se sont abstenus collectivement pour cette élection, ainsi que pour celle de Laurent Védrine le 25 mai, c'est afin de signaler qu'ils adopteront une attitude de vigilance à l'égard de l'équipe présidentielle nouvellement élue. Elle ajoute que, désapprouvant les pratiques de l'opposition dans le précédent mandat, les élus de « Montaigne en Partage » entendent incarner une opposition constructive, et elle précise les orientations qui sont les leurs en matière de recherche (voir le texte en annexe).

Suite à cette intervention, le président se réjouit de partager nombre de ces orientations, ainsi que le désir d'être constructif, même s'il juge paradoxal de s'abstenir unanimement pour témoigner de ce désir. Le président précise que la commission recherche sera sous la présidence de la vice-présidente et qu'il y participera autant que de besoin.

N. Jaëck prend la parole 10h50. Elle remercie chaleureusement les présents de l'avoir élue et les assure de son désir de cultiver un esprit de courtoisie et de collégialité au sein de la CR ; elle les remercie également d'avoir accepté la tenue de cette séance en présentiel : du fait du retard pris dans l'examen des différents dossiers, et des complications nouvelles liées au confinement, N. Jaëck a en effet souhaité que cette CR soit aussi une séance de travail, et le présentiel rend les échanges plus fluides et plus conviviaux.

2. Tour de table de présentation des membres de la CR

Chaque élu se présente individuellement, y compris B. Collignon, M-C. Gonzalez Scavino, A. Lampropoulos, E. Suzuki, S. Senges, et E. Kajfasz, qui peuvent suivre les débats par visioconférence. N. Jaëck propose de réaliser un trombinoscope à usage interne de la CR afin que chacun puisse mieux se connaître. Elle demande à ceux qui seraient opposés à la diffusion de leur image de le lui signaler : personne ne se manifeste. Il sera déposé sur le BV.

3. Présentation des missions de la CR

N. Jaëck présente les missions de la CR, telles qu'elle a pu les isoler en lisant les PV de la CR du mandat précédent – ils sont disponibles, si les membres de la CR souhaitent les consulter, sur l'ENTP. Elle informe les membres que la CR se réunit environ une fois par mois, le jeudi à 14h

(l'équipe présidentielle a souhaité ne pas changer ces créneaux qui s'insèrent dans le fonctionnement complexe de l'établissement).

Elle estime que l'on peut donc dire que la CR remplit trois types de missions :

- une mission d'évaluation et d'attribution.

On y évalue des dossiers scientifiques à propos de colloques, de publications, de revues, de projets (Région, ANR, ERC) et en fonction de ces évaluations, on y attribue des fonds dans les limites de l'enveloppe de la PSE (Politique scientifique d'établissement) décidée annuellement. N. Jaëck précise que ce qui relève des carrières des enseignants-chercheurs est du domaine du CAC (Conseil Académique) réduit aux enseignants-chercheurs.

Il s'agit donc d'une mission qui consiste à opérer des arbitrages financiers, et qui, à la lecture des PV, constitue une très grande part du travail de la CR. C'est une mission de fonctionnement tout à fait nécessaire, mais dont N. Jaëck estime qu'elle ne doit pas occuper tout le temps de cette commission, et qu'il faudra également dégager du temps pour les deux autres missions. Elle précise que la CR va inaugurer cette partie du travail le jour même, puisque du fait de cette transition un peu inédite du fait de la Covid, y a un dossier en suspens qui doit être soldé, l'examen des attributions de fonds pour les publications.

- une mission qui consiste à fixer les procédures, voire les statuts, et qui relève de la gouvernance.

Il appartient à la CR de décider de certaines procédures, de réfléchir aux statuts, de les élaborer en commun – des petites choses et des grandes choses. Cette mission, qui implique une élaboration et une prise de décision collégiales, est cruciale, et permettra, l'équipe l'espère, des reconfigurations nécessaires.

Quelques exemples de petites choses : des propositions seront très vite présentées en séance – offrir aux doctorant.e.s leur propre exemplaire lors de l'impression de leur thèse (la règle était que le STIG prenait en charge l'impression pour les membres du jury uniquement) ; leur conserver un accès à nos bibliothèque un an après leur soutenance, s'ils le souhaitent ; laisser conserver une adresse mail aux les EC retraités, aussi longtemps qu'ils le souhaitent, et leur permettre l'accès à nos bibliothèques (envisager une carte « retraités de l'enseignement supérieur et de la recherche ») ; donner aux professeurs invités un accès aux bibliothèques, dès leur arrivée et pour la durée de leur séjour.

Il y aura aussi de gros dossiers prioritaires – réfléchir à la fonction et à l'utilité du bureau de la CR (ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine CR du 2 juillet 2020) ; réfléchir au devenir de l'École Doctorale (autour de son autonomisation, de sa gouvernance, du rôle de son conseil, et autour de son projet scientifique, de la question des formations) ; retravailler les modalités d'attribution de la PSE ; retravailler, en collaboration avec la CDUR, le modèle d'attribution de la dotation des équipes ; traiter le dossier du re-périmétrage des équipes, et la question, distincte mais liée, des équipes-projets.

- une mission de débat et d'élaboration de la politique scientifique, en fonction des orientations de l'équipe mais aussi des discussions qui doivent avoir lieu dans cette instance.

N. Jaëck souligne que la CR est le lieu où l'on doit collectivement réfléchir à la nature et au rôle de la recherche dans une fac de SHS comme l'UBM : il est crucial de travailler ensemble à la construction d'un positionnement concerté sur la recherche en sciences humaines et sociales, et de prendre les décisions qui seront de nature à renforcer ce positionnement, et à faire rayonner notre université. N. Jaëck donne quelques exemples des questions qu'il faudra traiter : évaluer les axes prioritaires tels qu'ils existent et décider s'il est opportun de les maintenir, en examinant les bilans

d'activités ; trouver des stratégies qui nous permettront à la fois de soutenir le plus possible à la fois les priorités et les réussites exemplaires de ceux qui sont pleinement engagés dans la logique des Appels à Projets et de la valorisation, et les raisons de ceux qui trouvent bénéfiques et résultats à travailler sur un temps plus long, plus désengagé des pressions des sollicitations ciblées ; voir ce que nous pourrions imaginer pour intensifier les diverses pratiques d'internalisation de la recherche.

4. Continuité recherche : bilan des opérations annulées et reportées

Comme cela a été établi par la cellule de continuité recherche qui a été réunie à quatre reprises par l'administratrice provisoire et son équipe pendant le confinement, N. Jaëck souligne que le principal impact de la covid 19 sur la recherche concerne l'arrêt assez brutal de nombre de nos activités : l'impossibilité d'accès aux bibliothèques ou aux laboratoires, ce qui a considérablement ralenti le travail des chercheurs et des doctorants (à ce sujet, les nouvelles du ministère sont très positives, même si nous attendons la circulaire pour en être sûrs, et les doctorants en contrat devraient bénéficier du financement d'un semestre ou d'une année supplémentaire, pris en charge par l'état), l'annulation de missions entrantes et sortantes, et puis l'annulation ou le report des colloques que nous devons organiser – toute l'activité qui devait avoir lieu entre mars et décembre a été soit annulée, soit reportée, soit demeure en suspens. N. Jaëck, ainsi que toute l'équipe de direction, considèrent qu'il est nécessaire de donner aux équipes l'assurance que l'argent qui avait été fléché et promis pour ces colloques soit remobilisable en 2021, sans que cela vienne amputer le budget 2021 – d'autant que l'ANR a indiqué qu'elle fonctionnerait de cette manière pour les projets qu'elle finance, et que la Région, notre partenaire extérieur privilégié en la matière, si elle n'a pas encore donné de réponse ferme et attend précisément pour cela l'engagement des établissements, nous a envoyé des signaux très encourageants, et nous a donné un accord de principe pour maintenir ses engagements pour les projets reportés.

La DGS nous a confirmé qu'il y avait des solutions pour cela, et il convient donc, pour chaque équipe, de chiffrer la somme totale de ses projets reportés, et de transmettre les informations à la direction de la recherche : nous réglerons les détails en CDUR, prévue le 9 juin et nous pourrions refaire un point, quand nous aurons toutes les informations, à la CR du 2 juillet, pour décider ensemble la nature de la re-ventilation possible l'argent qui ne sera pas dépensé, parce qu'une manifestation aura été annulée.

5. Appel à projets PSE n°2, soutien des publications

N. Jaëck explique que cette décision d'attribution de fonds doit être prise dès la première CR parce qu'elle a un certain caractère d'urgence : elle s'engage, au cours du mandat, à fournir bien à l'avance tous les documents qui seront traités, et à ne pas faire voter les membres de la CR sur des dossiers qu'ils ne maîtrisent pas. Il s'agit cette fois de manière un peu inédite de valider la recommandation qui a été faite par le bureau de la précédente CR pendant le confinement en ce qui concerne l'attribution de fonds pour les publications.

N. Jaëck explique qu'une fois par an, lors du second appel de la PSE (qui était jusque-là doté de 20000 euros), des demandes d'aides à des publications peuvent être déposées, et sont examinées par le bureau de la CR, puis proposées à la CR pour validation. Manque cette fois-ci la toute dernière étape : les apports ont été transmis, l'examen de ces rapports a eu lieu au bureau, mais on n'a pas eu le temps de réunir une CR pour valider cette décision. Malgré le caractère un peu bancal de la procédure, N. Jaëck ne trouvait pas opportun non plus de refaire ce que la précédente équipe avait fait, et propose donc d'avaliser cette décision, et de repartir « à neuf » à partir de là. N. Jaëck précise pour en finir avec cette question que, pour ce qui concerne la deuxième moitié de l'AAP PSE 2, à savoir l'argent attribué aux colloques, le travail est moins avancé, et n'est

donc pas présenté de la même manière ce jour : nous disposons des rapports de l'équipe précédente (là encore il n'a pas semblé opportun de les refaire, et ils seront sur le BV en même temps que la convocation, soit 15 jours avant le 2 juillet), mais le bureau n'a pas encore statué, et il nous appartiendra lors de la prochaine CR de commenter ces rapports, et d'attribuer les fonds pour les colloques en conséquence.

Il est donc proposé aux membres, qui ont pu consulter les rapports et le tableau récapitulatif, de voter cette répartition.

N. Jaëck souligne que deux dossiers ont été discutés – celui porté par M. Mathis pour le CEMMC n'a pas été approuvé parce qu'il ne rentre pas dans les critères d'attribution (il s'agit d'une traduction non scientifique, sans appareil critique) et celui porté par Mme Moreau pour CLIMAS. Les éclaircissements demandés par le précédent bureau ont été apportés, et N. Jaëck propose donc que l'on attribue les 1000 euros demandés. Antoine Ventura soutient cette proposition : il explique que l'argument invoqué par un rapporteur, à savoir que la publication telle qu'elle est prévue ne contient pas de contribution d'enseignants-chercheurs UBM, est employé à géométrie variable, parce que d'autres dossiers, pourtant intégralement validés, étaient dans le même cas.

La CR décide à l'unanimité de valider les propositions de soutien telles que présentées ci-dessous.

Intitulé du projet de la publication	NOM du porteur du projet	Prénom du porteur du projet	Unité de recherche de rattachement	Montant voté en CR
Les post-mémoires. Perspectives latino-américaines et européennes/Las posmemorias. Perspectivas latinoamericanas y europeas	GONZALEZ SCAVINO	Cecilia	AMERIBER	173
Les archives visigothiques du monastère pyrénéen d'Asán : autour d'une découverte récente	MARTIN	Céline	AUSONIUS	819
Greening the City	MATHIS	Charles-François	CEMMC	-
Urbicides, destructions et renaissances urbaines	LE MAO	Caroline	CEMMC	1000
La vie privée au fil de la plume.	FIGEAC	Michel	CEMMC	1000
Expérience et diplomatie. Savoirs, pratiques culturelles et action diplomatique à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)	POUMAREDE	Géraud	CEMMC	1000
L'intime de l'Antiquité à nos jours. Vol. 2. Les écritures de l'intime	PUCCINI	Géraldine	CLARE	387
Water and Women in the Victorian Imagination	LAURENT	Béatrice	CLIMAS	600
COMPLÉMENT COMPLÉMENTATION COMPLÉTUDE : DU LACUNAIRE AU COMPLET	MOREAU	Catherine	CLIMAS	1000
L'art brut : objet inclassable	SERETTI	Marina	SPH	1000
L'atelier d'artiste	PROT	Frédéric	AMERIBER	1000

6. Calendrier

Mme Jaeck précise que la prochaine CDUR aura lieu le 9 juin et la prochaine CR le 2 juillet.

7. Questions diverses

Aucune

N. Jaëck remercie les membres de la CR, et la séance se termine à 12h.

Fait à Pessac, le 03 juin 2020.

La Vice-Présidente
Nathalie Jaëck

Signé

ANNEXE 1 :

Bordeaux, le 29 mai 2020

Mesdames et messieurs les membres de la CR

Je voudrais d'abord vous saluer, les Enseignant-Chercheurs, les enseignants, les personnels administratifs, les doctorants, les personnalités extérieures. Je suis très heureuse, et très honorée, de présenter devant vous ce matin ma candidature à la vice-présidence de cette commission, et je suis animée du sentiment d'une grande responsabilité mais aussi de l'enthousiasme que génère l'espoir de pouvoir contribuer à servir, à défendre et à porter les valeurs de cette institution qui m'est particulièrement chère – l'université Bordeaux Montaigne en particulier, mais l'université en général.

Quelques mots de présentation personnelle : je suis Professeur de littérature britannique du XIX^{ème} siècle, je suis spécialiste de littérature d'aventure – j'ai soutenu en 1997, dans cette université et sous la direction de Michel Jouve, une thèse sur les histoires de Sherlock Holmes de Conan Doyle. J'ai ensuite élargi le champ en travaillant sur la mutation du roman d'aventures britannique au tournant du siècle, quand le réalisme anglais, auquel les Français ont toujours trouvé quelque chose d'impur, investit de manière inattendue l'aventure, ce mauvais genre alors doublement compromis dans l'idéologie coloniale et dans les ornières littéraires d'un texte un peu usé par la répétition, comme le terrain littéraire propice à un renouveau formel. J'ai montré que des auteurs aussi apparemment différents que Dickens, Stevenson, James, Conrad, Stoker, Machen, Doyle, construisaient ensemble une alternative littéraire puissante au réalisme, suscitant le vif intérêt, outre-Manche, des tout-puissants critiques de la NRF : très conscient des positions qu'ils défendent, ils s'installent dans ce moment fécond de transition, en travaillant précisément les notions de transit et d'aventure, en proposant l'avènement d'un texte itinérant, libéré des contraintes de la linéarité, de la causalité, de la verticalité narrative, de la surcharge mimétique, et mieux à même de dire un contexte où les certitudes vacillent. J'ai soutenu sur cette proposition critique une HDR en 2009, à l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle, sous la direction de Jean-Pierre Naugrette. Depuis, je m'efforce d'animer les études dix-

neuviémistes, ici à Bordeaux-Montaigne, et dans les réseaux nationaux et internationaux auxquels j'appartiens et j'ai inscrit dans notre école doctorale 8 thèses, dont 4 ont été jusqu'ici soutenues, sur la littérature victorienne.

Je connais bien cette université : j'y ai fait mes études depuis la L3 jusqu'à l'agrégation, j'y ai obtenu un poste d'ATER en 1993, j'y ai été recrutée comme MCF en 1997, puis comme professeur en 2009. A l'exception de quelques semestres passés à Oxford, à Lancaster ou et à Dublin, et de quelques postes de Professeur invité, c'est à l'université Bordeaux Montaigne que j'exerce donc pleinement ce métier d'enseignant-chercheur. Je me suis toujours engagée dans des responsabilités collectives, dans mon département des études anglophones – j'ai été notamment responsable de la licence au milieu de diverses responsabilités beaucoup plus modestes – et au-delà : j'ai été membre de la CFVU au début de ma carrière, membre du CA pendant les deux derniers mandats, et peut-être de manière plus directement pertinente pour ce poste que je sollicite aujourd'hui, je suis directrice de l'UR CLIMAS (Civilisations et littératures des mondes anglophones), l'unité de recherche qui regroupe la plupart des anglicistes de notre université et quelques extérieurs, depuis 2011 et je termine mon second mandat (je vais démissionner de ce poste bien entendu, les élections sont prévues ce 11 juin, quelques mois avant le terme donc). Je crois bien connaître l'environnement de la recherche : si je n'ai jamais siégé à la CR, je suis membre de la CDUR (Conférence des directeurs d'unité de recherche) et du Conseil de l'Ecole Doctorale depuis près de 10 ans, en parallèle avec le CA, et je suis familière des dossiers qui vont nous occuper, ainsi que la politique d'établissement qui a été menée jusqu'à présent en matière de recherche. Je connais bien également les autres directeurs d'équipe, ceux des UR et ceux des UMR, avec qui j'ai eu grand plaisir et grand profit à travailler : leur fréquentation m'a permis d'avoir une compréhension à la fois plus fine et plus multiple de la recherche et de ses différents enjeux. J'ai compris que nous constituions un collectif assez bigarré aux pratiques variées, aux cultures parfois distinctes, aux ressources très hétérogènes, aux échelles différentes et aux opportunités inégales face aux recommandations de nos tutelles, et la fréquentation de cette diversité m'a rendue très attachée à une nécessité, qui est au cœur de la politique de la recherche que l'équipe « Montaigne autrement » a collectivement élaborée, et telle que j'ai accepté de la porter : respecter ces différences en valorisant les cultures et les réussites de chacun, s'efforcer de préserver cette diversité en cultivant les avantages, en s'appuyant sur l'expertise de toutes les équipes, c'est-à-dire en comprenant et en soutenant à la fois les priorités et les réussites exemplaires de ceux qui sont pleinement engagés dans la logique des Appels à Projets et de la valorisation, et les raisons de ceux qui trouvent bénéfiques et résultats à travailler sur un temps plus long, plus désengagé des pressions des sollicitations ciblées. Nous sommes convaincus que miser sur cette diversité, et soutenir chacun là où il se sent le plus légitime, renforcera notre puissance collective et contribuera à valoriser l'apport spécifique de la recherche en langues, lettres, arts et SHS, bien plus que ne pourrait le faire une vision hiérarchique, ou un clivage autour de pôles d'excellence largement arbitraires, définis par des indicateurs bibliométriques qui nous coupent de la richesse de notre diversité. Je ne vais pas rappeler ici le détail du programme qui a conduit à l'élection de la liste « Montaigne Autrement », mais peut-être en souligner trois points saillants, en plus de celui que je viens de mentionner : articuler dès la L1 la formation et la recherche, en réfléchissant collectivement à des modalités concrètes qui nous permettront de transmettre à nos étudiants une culture de l'université et la fierté d'y appartenir ; redéfinir la notion de visibilité, trop dépendante d'une gouvernance par les chiffres – nous souhaitons que ces critères chiffrés cohabitent avec d'autres indicateurs, qui rendent également compte de la richesse et de la diversité de nos pratiques, ainsi que de la spécificité de nos recherches. Il nous faut rendre visibles la totalité de nos activités, nos résultats bien entendu, en direction et selon la logique et les critères des instances d'évaluation et de nos tutelles (je salue la présence dans cette instance, par visioconférence en l'occurrence, de M. KAJFASZ, adjoint au directeur scientifique référent pour le site de Bordeaux du CNRS) et l'assure de notre désir de collaborer au mieux avec le CNRS qu'il représente, de soutenir la politique scientifique d'excellence des UMR dont nous avons la tutelle), mais également au sein même de notre université (nous nous connaissons peu entre nous, il faudrait trouver les moyens d'y remédier), et dans la cité, en développant par exemple les partenariats culturels et les interventions hors les murs, et je suis en ce sens très heureuse de la présence parmi nous des représentants des institutions et des collectivités qui constituent notre environnement proche : Marie Delrey pour la Mairie de Bordeaux, Tiphaine Bichot pour le Conseil Economique et Social régional, et Laurent Védrine, directeur du musée d'Aquitaine, que nous avons élu lundi, et que je salue tous les trois. Enfin, nous souhaitons que la CR soit un lieu collégial d'élaboration de la politique scientifique de l'établissement, et qu'elle soit articulée avec les deux autres instances qui relèvent également de la recherche – la CDUR, avec laquelle nous ferons au moins une réunion annuelle commune pour assurer continuité et transmission, et le conseil de l'ED, pour que nous puissions traiter ensemble, notamment, les questions

multiples liées au doctorat. Je m'engage à ce que nous prenions à la CR le temps de la réflexion et du débat, j'espère que nous pourrons le faire dans un esprit d'échange et d'amitié, cette amitié qui est depuis l'antiquité le cœur de la politique : la collégialité que nous incarnons est pour moi très précieuse, et j'aurai à cœur de faire émerger nos points de convergence, parce qu'il est crucial de travailler collectivement à la construction d'un positionnement concerté sur la recherche en sciences humaines et sociales, et de prendre les décisions qui seront de nature à renforcer ce positionnement, et à faire rayonner notre université.

Je termine en vous disant que j'aime beaucoup l'université : c'est pour moi un lieu exceptionnel, un lieu de raison et d'esprit critique, d'émancipation et de liberté, un lieu probablement minoritaire dans le contexte général actuel, qui subit divers assauts, mais dont je m'efforcerai de défendre l'identité et les valeurs, de prouver l'utilité intellectuelle, sociale et politique, et dont j'essaierai d'être digne, à la hauteur de la fierté et de la joie que j'ai d'y appartenir.

Nathalie Jaëck

Signé

ANNEXE 2 :

Prise de parole 29 mai

Monsieur le Président, Mme la Vice-présidente

Lors de l'élection du 11 février, les listes de *Montaigne en partage* ont obtenu la majorité des suffrages exprimés chez les enseignants-chercheurs, dans les trois conseils. A la commission de la recherche, nous comptons 13 représentants, le même nombre que la liste *Montaigne Autrement*. Nous avons donc toute légitimité pour y prendre toute notre place.

Cette place est celle de l'opposition, mais une rhétorique d'opposition fondée sur la contradiction systématique ne suffit pas à constituer un programme. Nous ne voulons pas adopter le mode de fonctionnement de l'opposition lors du précédent mandat. Les élus de nos listes qui ont participé à la commission de la recherche lors de ce mandat ont en effet été profondément marqués par la dureté du climat et l'agressivité de certains échanges, que j'ai découverts moi-même lorsque la CDUR se réunissait en même temps que la CR. Notre université ne mérite pas cela, et nous ne le méritons pas non plus. Si, comme je l'ai indiqué, l'opposition ne constitue pas un programme, sur ce point néanmoins, nous ferons... différemment. Nous souhaitons être entre gens de bonne volonté, nous souhaitons élever le débat, bannir les passions tristes et faire honneur à notre fonction.

Nous nous efforcerons donc à une opposition constructive, intelligente, focalisée sur la réussite de notre université, de nos étudiants et l'accomplissement de tous les personnels. Nous voulons être une force de proposition.

Opposition constructive, nous serons aussi une opposition ferme et ne céderons rien sur les **valeurs** que nous avons défendues avec les listes *Montaigne en partage*.

Nous souhaitons soutenir toutes les recherches (il n'y a pas de petite et de grande recherche, il n'y a pas de discipline supérieure à d'autre, il n'y a pas de statut qui soit supérieur à l'autre). Nous croyons à la diversité et à l'égalité des recherches. Nous soutenons la recherche individuelle, parce qu'elle témoigne de l'identité

de chacune et chacun de nous et de son chemin de vie, mais soutenons aussi la recherche collective et sur projet, qui est une autre stimulation intellectuelle, permet de rencontrer d'autres disciplines ainsi que des acteurs de la vie sociale, économique, artistique et culturelle. Ce partage est porteur de créativité. Bien entendu, la mise en place de programmes relève de la liberté de chacun. C'est une autre valeur essentielle. Se priver des programmes collectifs, c'est renoncer à quelques-uns des plus grands plaisirs de notre métier : l'échange, la découverte... Je suis personnellement reconnaissante à la région Nouvelle Aquitaine d'avoir financé deux programmes de recherche que j'ai mis en place depuis mon arrivée à UBM, permis de financer deux contrats doctoraux, de consolider un réseau international par des colloques, d'initier les doctorants à la recherche internationale et à son organisation, et ainsi, de préparer leur insertion professionnelle. Plusieurs collègues d'UBM ont obtenu des programmes ANR et ERC et doivent en être félicités. Nous connaissons le caractère très sélectif de ces programmes, particulièrement pour les universités en région et celles que l'on appelait encore récemment les équipes d'accueil. Mais pour que les collègues ne s'épuisent pas dans le dépôt de projet, il faut, à côté de l'accompagnement de la préparation des projets qu'elle doit assurer, que notre université engage des discussions auprès de l'ANRT et des instances de financement européennes pour qu'elles fassent un meilleur accueil aux SHS et à toutes les unités de recherche. Nous souhaitons soutenir toutes les recherches mais avec une attention particulière aux plus jeunes enseignants-chercheurs qui risquent de les interrompre alors qu'ils viennent d'être recrutés et prennent des responsabilités pédagogiques dans notre université. La recherche est une liberté mais aussi un droit. Afin de lutter contre la précarité étudiante, nous souhaitons qu'un plus grand nombre de doctorants bénéficient de contrats de financement et que leur accès soit garanti à toutes les unités de recherche et toutes les disciplines. Nous souhaitons aussi que la relation entre la recherche et le territoire soit rénovée. Cela suppose que les relations avec les partenaires sociaux, économiques, culturels et artistiques soient accentuées mais aussi que les compétences professionnelles des enseignants-chercheurs, qu'ils aient eu une carrière professionnelle extérieure à l'université ou qu'ils soient des enseignants, soient véritablement reconnues par l'université. Nous souhaitons que la diversité des profils soit valorisée. Diversité, égalité des chances, mais aussi ambition : nous croyons qu'être ambitieux pour la recherche, c'est être ambitieux pour l'enseignement, donc pour la réussite de nos étudiants. Ces éléments seront pour nous des points de vigilance. Ainsi, dans la continuité du vote précédent, nous avons pris le parti d'une abstention collective pour l'élection de la VP recherche afin de marquer notre vigilance vis-à-vis de l'équipe nouvellement élue et des pratiques qu'elle mettra en œuvre. Enfin, la démocratie exige que les représentants rendent des comptes. Nous aimerions qu'ils soient rendus régulièrement, et veillerons à ce que la dimension démocratique - information transparente des actions et projets, décisions construites collectivement en respectant l'ensemble de la communauté - soit observée, comme cela a été promis par l'équipe élue.